



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 95086

Texte de la question

Mme Valérie Rabault appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi engagée par Pôle emploi depuis le début de l'année 2016. En effet, dans le cadre de la réorganisation des horaires d'ouverture au public, les après-midis sont désormais réservés aux chômeurs ayant pris rendez-vous. De plus, la mise en place du nouveau parcours du demandeur d'emploi prévoit notamment la généralisation des démarches d'inscription et d'indemnisation en ligne. Ces évolutions ambitieuses ne sont cependant pas sans susciter des inquiétudes chez certains agents de Pôle emploi et demandeurs d'emploi : il est donc important qu'une évaluation permette d'en mesurer précisément les effets et l'efficacité au regard de leurs objectifs. Elle lui demande donc de préciser comment le Gouvernement entend mener cette évaluation.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rabault](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95086

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 avril 2016](#), page 3257

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)